



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE du 13 mars 2024**

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 6 mars 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET),

Objet : **Débat d'Orientations Budgétaires 2024**

**EXPOSÉ**

Madame la Vice-Présidente rappelle au Conseil d'Administration que, selon l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au sein du Conseil d'Administration du CCAS sur les orientations générales du budget, dix semaines maximum avant l'examen du Budget Primitif.

**DÉCISION**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, par son vote, prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires du CCAS de l'année 2024.

**Vote : 11 voix POUR (dont 1 pouvoir).**

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 13 mars 2024

Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET



Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240319-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-03-2024

Publication le : 19-03-2024

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



# SOMMAIRE

## I- Point sur l'exécution du budget de fonctionnement 2023

- ↪ Évolution des comptes administratifs du C.C.A.S. depuis 2018
- ↪ Détail par chapitre du budget 2023 du C.C.A.S.
- ↪ Répartition des dépenses réalisées en 2023

## II- Principales actions 2023 & Perspectives 2024

### 1- Aide & Action Sociale

- ✓ [L'aide sociale légale](#)
- ✓ [Les aides facultatives](#)
- ✓ [Les aides aux associations](#)
- ✓ [L'accompagnement social](#)
- ✓ [Le logement](#)
- ✓ [Le Point Conseil Budget \(PCB\)](#)

### 2- Prévention & Accès à la Santé

- ✓ [Le Centre de Soins Infirmiers](#)
- ✓ [Les actions de santé publique](#)

### 3- Actions Partenariales d'Animation Sociale

- ✓ [Les actions reconduites](#)
- ✓ [Les actions dans le cadre de la « Politique de la Ville »](#)

### 4- Actions Jeunesse

### 5- Actions Séniors

- ✓ [Les différents services](#)
- ✓ [Les animations sur l'année](#)
- ✓ [Les moments festifs séniors](#)

## III- Investissements 2024

## I- POINT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

### ↳ ÉVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU C.C.A.S. DEPUIS 2018

Dans les tableaux suivants, seules les opérations réelles de la section de fonctionnement sont portées.

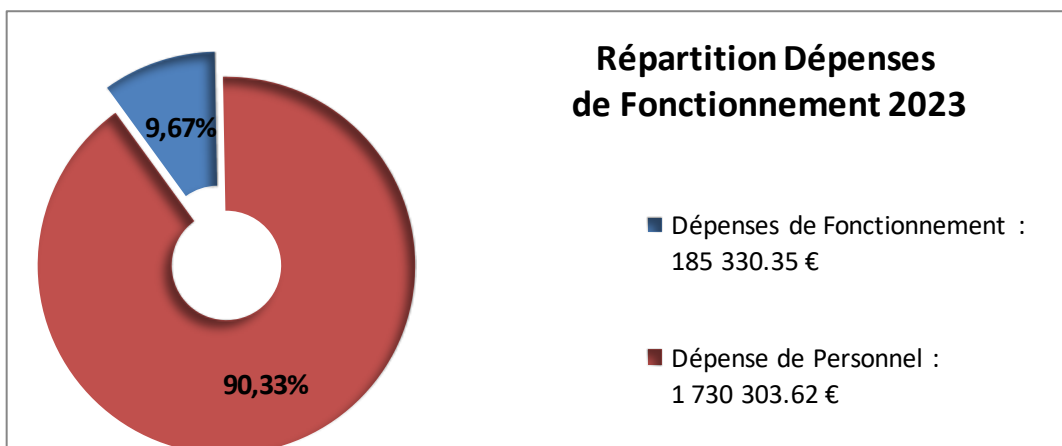
Les montants reprennent les dépenses mandatées et les recettes liquidées au **31 décembre 2023**. Ces chiffres sont provisoires car les comptes de gestion de la Trésorerie ne sont pas édités à la date de ce DOB 2024.

	Réalisé					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses	1 634 504.53 €	1 622 068.96 €	1 633 889.23 €	1 699 108.21 €	1 916 473.50 €	1 947 027.79 €
Recettes	1 671 317.78 €	1 666 201.70 €	1 688 562.75 €	1 757 609.37 €	1 984 807.31 €	1 941 024.27 €
<i>Dont Subvention</i>	<i>535 000.00 €</i>	<i>535 000.00 €</i>	<i>500 000.00 €</i>	<i>500 000.00 €</i>	<i>500 000.00 €</i>	<i>500 000.00 €</i>

### ↳ DÉTAIL PAR CHAPITRE DU BUDGET 2023 DU C.C.A.S.

Chapitres	Prévu	Réalisé	% réalisé
<b>Dépenses</b>	<b>2 014 439.46 €</b>	<b>1 947 027.79 €</b>	<b>96.65%</b>
011-CHARGES A CARACTERE GAL	152 900.00 €	147 652.13 €	
012-CHARGES DE PERSONNEL & FRAIS ASSIMILES	1 800 000.00 €	1 757 998.65 €	
65-autres charges de gestion courante	61 000.00 €	40 879.74 €	
67-Charges exceptionnelles	539.46 €	497.27 €	
<b>Recettes</b>	<b>2 032 630.00 €</b>	<b>2 062 459.01 €</b>	<b>101.47%</b>
002-RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	121 434.74	121 434.74	
013-ATTENUATIONS DE CHARGES	33 395.26	17 266.42	
70-PRODUITS DIVERS	1 275 000.00 €	1 282 243.63 €	
74-DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	599 000.00 €	635 469.57 €	
75-AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	3 800.00 €	5 688.94 €	
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	355.71 €	

### ↳ RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2023



## R sultat Pr visionnel Ann e 2023

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

D�ficit 2023 (dont op�rations d'ordre : -6 603.33 �)	-12 606,85 �
R�sultat report� 2022	121 434,74 �
<b>R�sultat net de fonctionnement</b>	<b>108 827,89 �</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

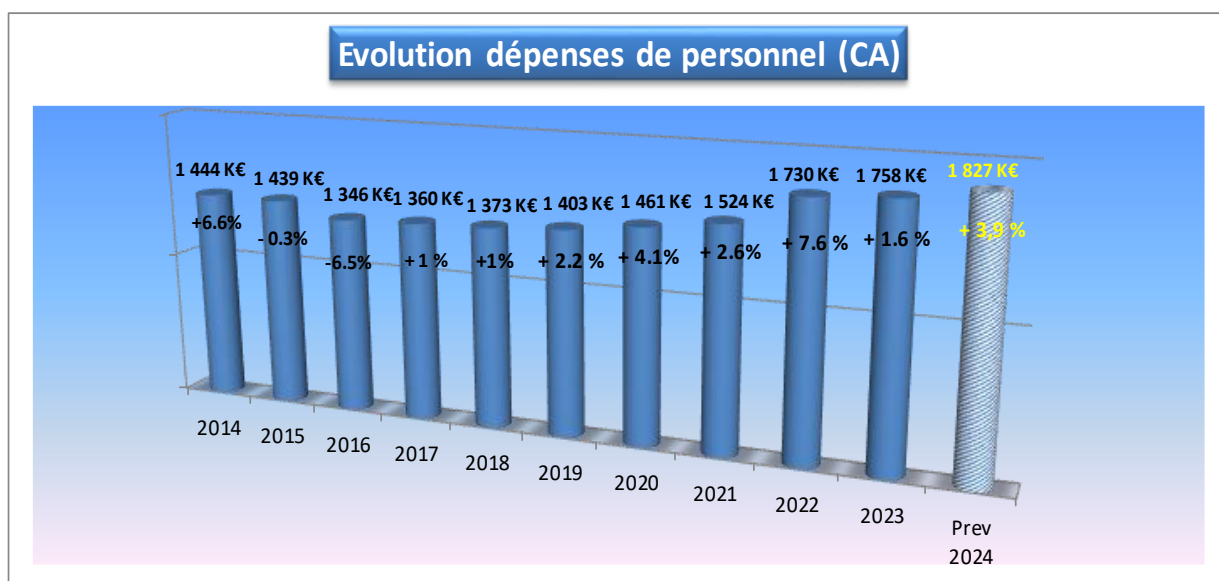
R�sultat 2023 sans RAR (dont op�rations d'ordre : + 6 603.33 �)	40 061,23 �
Solde d'ex�cution 2022	-36 664,46 �
<b>R�sultat net d'investissement</b>	<b>3 396,77 �</b>

### R SULTAT NET GLOBAL

Fonctionnement	108 827,89 �
Investissement	3 396,77 �
Reports d'investissements 2023 sur exercice 2024	-2 497,20 �
<i>( Recettes = 0 � ; D�penses = 2 497.20 � )</i>	

<b>R�sultat net global pr�visionnel</b>	<b>109 727,46 �</b>
---	---------------------

### Point sur les d penses de Personnel (Chapitre 012)



## Évolution des effectifs

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Prév BP 2024
<b>FONCTIONNAIRES</b>						
Effectifs	37	35	34	35	32	32
ETP	29,05	27,28	27,12	28,84	26,43	26,50

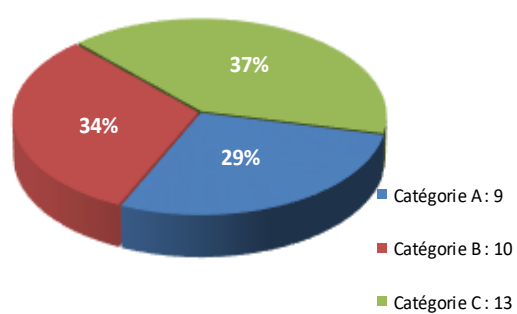
<b>CONTRACTUELS *</b>						
Effectifs	8	9	13	10	14	11
ETP	5,27	7,20	10,43	7,28	9,07	5,19

TOTAL effectifs	45	44	47	45	46	43
TOTAL ETP	34,33	34,48	37,55	36,12	35,50	31,69

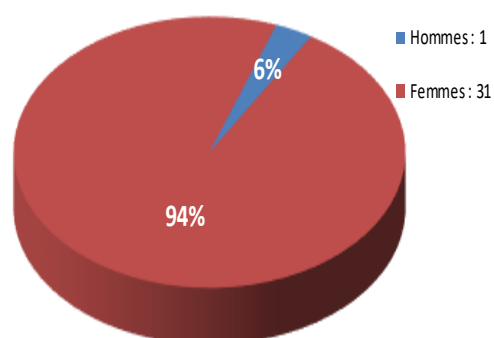
\* Les contractuels incluent les agents sur des emplois permanents et non permanents en autres, en remplacement d'agents absents.

## Structuration des emplois fonctionnaires

### Par catégorie hiérarchique



### Par catégorie de sexe



## II- PRINCIPALES ACTIONS 2023 & PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 a été marquée par les éléments suivants :

➤ **La création de mutuelles santé communales**

Afin de lutter contre le non-recours aux droits et lever les freins à la réalisation de soins médicaux, la Ville de Châteaubriant, via son CCAS, a signé un partenariat avec deux mutuelles pour proposer à tous les castelbriantais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 des contrats de qualité à des tarifs préférentiels.

MBA Mutuelle et Mutualia ont été retenues. Une réunion publique de présentation a eu lieu le 19 décembre 2023 en présence de plus de 80 castelbriantais.

➤ **L'obtention, à compter de décembre 2023, de 3 places supplémentaires pour le SSIAD**

Le SSIAD est un service permettant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Des soins d'hygiène à domicile ainsi qu'une surveillance 7 jours/7, toute l'année, sont dispensés par les aides-soignantes sur prescription médicale.

Le SSIAD bénéficie désormais de 51 places dont 3 pour personnes en situation de handicap.

### 1- AIDE & ACTION SOCIALE

✓ **L'aide sociale légale**

Le CCAS instruit les dossiers d'aide sociale légale pour le compte du Conseil Départemental comme la loi le prévoit.

Reconduction des crédits.

✓ **Les aides facultatives**

La commission permanente du CCAS dispose d'un crédit de 9 000,00 € réajustable selon les demandes tout au long de l'année. En 2023, la somme de 5 653,70 € a été dépensée au titre de la commission permanente.

De plus, le CCAS contribue à hauteur d'un montant de 6 300,00 €, de façon volontariste, au Fonds de Solidarité Logement porté par le Conseil Départemental.

Reconduction des crédits.

✓ **Les aides aux associations**

Différentes associations de la Ville à caractère social ont bénéficié de 2 034,10 €, et l'association ORPAC d'une aide de 25 000,00 €.

Ces aides seront reconduites en 2024 en fonction des demandes.

Au-delà des aides financières accordées, le CCAS organise régulièrement des rencontres avec les associations caritatives (Emmaüs, Secours Populaire, Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Croix Rouge, Secours Catholique) et l'Espace Départemental des Solidarités afin d'échanger sur les problématiques respectives et faire émerger des projets communs.



Compte tenu des besoins d'informations sur les questions énergétiques pour les publics précaires, reconduction fin 2023 et début 2024, des stands de prévention au sein des associations caritatives.

Coût : 300,00 € répartis entre le CCAS et l'Espace Départemental des Solidarités.

### ✓ L'accompagnement social

Deux conseillères en Économie Sociale et Familiale (ESF), l'une à temps complet et l'autre à 25 % de son temps, assurent l'accompagnement social.

En 2023, sur 1 000 rendez-vous posés par les travailleurs sociaux, **802 entretiens** ont été réalisés, soit 80,2 %.

### ✓ Le logement

Le service logement est animé par une professionnelle à 75 % ETP.

Ses missions sont l'enregistrement des dossiers de logement et le suivi des demandes en relation avec les quatre bailleurs sociaux actuellement présents sur le territoire.

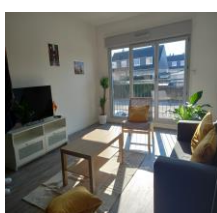
En 2023, 324 personnes ont été reçues.

En mai 2023, Habitat 44 a livré 19 maisons individuelles aux Côteaux de la Borderie.

Ce programme, situé rue Germaine Tillon, est composé de 10 logements T3, 8 T4 et 1 T5.

Chaque maison dispose d'un garage.

L'année 2024 va être marquée par la poursuite des travaux de rénovation urbaine entrepris par Habitat 44 sur le quartier de la Ville-aux-Roses. Il y aura 20 logements



NOUVEAU!

De plus, la Résidence Accueil portée par l'association Les Eaux Vives est en construction sur le quartier de Vitré.

### ✓ Le Point Conseil Budget (PCB)

#### ➔ Présentation de l'accompagnement individuel



En 2019, la Ville de Châteaubriant, via son CCAS, a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la labellisation « Point Conseil Budget ». Valable 3 ans, ce label a été reconduit jusqu'en 2025.

Une opportunité que la Ville de Châteaubriant a su saisir afin de renforcer sa politique générale de prévention et de développement social.

Cette labellisation permet, grâce au soutien financier de l'État, la mise en place de deux permanences destinées à conseiller toutes les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.



Ce service **gratuit** est destiné à toute personne souhaitant bénéficier de conseils, d'orientations et/ou d'accompagnement dans la gestion budgétaire du foyer, afin d'éviter une situation de surendettement.

Sur rendez-vous, les rencontres sont assurées par une conseillère en économie sociale et familiale à 25 % et à 10 % d'encadrement par la responsable du CCAS.

Les deux permanences ont lieu toutes les semaines, sur des demi-journées en alternance au CCAS et à la Maison de la Justice et du Droit.

À titre indicatif, en 2023, 276 rendez-vous ont été réalisés (téléphoniques, mail ou présentiel) durant 39 permanences.

30 personnes ont été reçues avec en moyenne 9 rendez-vous par personne.

### ➔ Les animations collectives

**Poursuite en 2024 des propositions d'organiser des cycles de 5 ateliers : jeu Dilemme, étude du budget, jeu Cours'o Papiers, tri des documents administratifs et jeu Éco N Home. C'est une de nos priorités dans le cadre de la prévention et l'accompagnement au budget.**

Les jeunes du GRETA-CFA (31 personnes), de la Mission Locale (37 personnes), de l'AFPA (55 personnes), de l'ALJC (13 personnes) et de l'ACPM (53 personnes) ont assisté à ces 32 sessions collectives.


En 2023, 189 personnes ont pu bénéficier de ces actions de prévention sur le budget, les économies d'énergie, le tri des papiers et les démarches administratives.

Devant le succès de ces interventions, les animations vont se poursuivre sur 2024.

### ➔ Le micro-crédit personnel


En 2024, poursuite du prêt proposé en partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes suite à un conventionnement fin 2022.

8 personnes ont sollicité ce dispositif en 2023.



**Le Micro-Crédit Personnel Accompagné**

Prêt bancaire destiné à favoriser l'accès au crédit à des personnes exclues des circuits bancaires traditionnels



**Le micro-crédit**  
Un prêt adapté à votre situation


Comment en bénéficier ?

- Résider sur la communauté de communes Châteaubriant-Derval
- Rencontrer des difficultés d'accès au crédit standard
- Ne pas être en situation de surendettement
- Disposer d'un reste à vivre suffisant pour permettre le remboursement du crédit

Votre dossier sera soumis à étude particulière si vous êtes fiché en Banque de France ou interdit bancaire.

**Les Caractéristiques**

- Montant compris entre 300 € et 8 000 € (exceptionnellement)
- Toute demande s'effectue sur étude du projet
- Taux de crédit limité
- Délais de remboursement entre 6 et 84 mois
- Frais de dossier: 30 € ou 60 € (selon le montant emprunté)
- Assurance facultative



**Pour quels projets?**

**Micro-crédit classique**

- Mobilité, employabilité, accès et équipement du logement
- Accès à l'éducation, à la formation
- Changement de vie familiale
- Accès aux soins et à la santé

**Micro-crédit Habitat**

- Reste à charge sur des travaux destinés à l'amélioration de l'habitat

**Micro-crédit stabilisé**

- Financement de toutes mesures qui visent à stabiliser le budget familial (poêle de crédit, dettes)

Toute demande fera l'objet d'une évaluation pour établir votre éligibilité.

Le dossier sera constitué avec le travailleur social du Point Conseil Budget.

Le Crédit Municipal de Nantes étudie la faisabilité du prêt et décide de l'octroi ou non de micro-crédit.

### ➔ La sensibilisation aux particuliers et professionnels



Organisation d'un temps fort « les arnaques financières et la cyber malveillance » le 28 mai 2024 en partenariat avec un intervenant de la Banque de France.



## 2- PRÉVENTION & ACCÈS À LA SANTÉ

### ✓ Le Centre de Soins Infirmiers

Le Centre de Soins Infirmiers est un service public qui dispense des soins 24h/24h, sur prescription médicale, à toutes populations confondues.

L'équipe du Centre de Soins Infirmiers est composée de 7 infirmières soit 5,6 Équivalents Temps Plein (ETP).

### ✓ Les actions de santé publique

#### ➡ Lutte contre les violences faites aux femmes

##### • Groupe Ressource

Ce dernier évolue en 2024 pour devenir mensuel afin de répondre aux mieux aux besoins des professionnels et des élus susceptibles de solliciter le groupe.

##### • Mise à l'abri des victimes

Deux logements de mise à l'abri des victimes existent sur Châteaubriant, et ce, dans le cadre du partenariat avec la gendarmerie depuis mars 2020.

##### • Action Grand Public

L'objectif est de poursuivre avec nos partenaires du territoire des actions phares, fin novembre 2024, en continuant les échanges sur les questions particulières de lutte contre les violences faites aux femmes.

Budget : 2 000 €

#### ➡ Prévention Cancer

##### • Actions Grand Public reconduites sur le marché de 9h à 12h

Mercredi 20 mars 2024 : stand de prévention dans le cadre de Mars bleu avec la ligue contre le cancer, l'ADPS et des infirmières spécialisées.

Mercredi 26 juin 2024 : prévention sur les effets du soleil avec la ligue et l'ADPS lors de la semaine nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau.

Coût : 2 000 €

#### ➡ Action Bilan de Santé en partenariat avec la CPAM de Nantes



En 2023, 29 personnes très éloignées du système de soins ont bénéficié de cette action.

Reconduction de 4 dates en 2024 :  
14 mars, 20 juin, 26 septembre, 5 décembre

#### ➡ « Sportez-vous Bien ! »

Service proposé par le CCAS depuis septembre 2021.

Cette animation a pour objectif de permettre l'accès ou la reprise d'une activité physique afin de préserver l'autonomie et la santé, touchant le public éloigné d'une activité sportive (séniors, personnes en situation de handicap léger, personnes vulnérables...).

Un animateur Ville, mis à disposition du CCAS, réalise cette activité à hauteur de 30 % de son temps de travail.

Opération reconduite en 2024.



De plus, dans le cadre du Conseil Local en Santé de la communauté de communes Châteaubriant-Derval, une présentation de l'action « Sportez-vous bien ! » sera réalisée le 21 novembre 2024 après-midi, dans le cadre d'une action de prévention des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC).

### ➔ Prévention Audition



**Le CCAS et ses partenaires, Alain Afflelou, Optical Center et Krys Audition, s'associent à la 27<sup>e</sup> campagne de la Journée Nationale de l'Audition.**

Cette journée se dresse en porte-étendard de la lutte contre l'ignorance entourant les acouphènes, une réalité silencieuse touchant 6 millions de personnes en France.

L'engagement est de sensibiliser et d'informer avec force et détermination sur ces enjeux souvent relégués dans l'ombre, tout en appelant à une action collective forte.

Prévention et information constituent les objectifs clés de la campagne de la Journée Nationale de l'Audition 2024.

Action urgente de dépistage de repérage, et d'orientation médicale pour tous et partout.

Jeudi 14 mars 2024 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur le site du CCAS de Châteaubriant.

#### Pour information

*Le CCAS est associé au diagnostic partagé initié par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval afin d'établir les orientations du Contrat Local en Santé du territoire.*

## 3- ACTIONS PARTENARIALES D'ANIMATION SOCIALE

### ✓ Les actions reconduites

#### ➔ Sorties à la journée

Le CCAS et le RAP proposent d'organiser à nouveau trois sorties à la journée, destinées aux personnes ne pouvant pas partir en vacances sur la saison estivale.

Coût : 3 000 €

#### ➔ Opération « Toutes pompes dehors »



En partenariat avec l'Association Onco Pein Air (AOPA), le CCAS renouvelle sa participation à l'opération « Toutes Pompes Dehors ».

En 2023 en Loire-Atlantique, plus de 60 tonnes de chaussures usagées ont été collectées pour financer un séjour de vacances pour des jeunes souffrant de cancer (enfants soignés dans le service d'oncologie pédiatrique du CHU de Nantes).

L'action se déroulera du 22 mars au 4 avril 2024

### ✓ Les actions dans le cadre de la « Politique de la Ville »

En 2024, le CCAS va poursuivre la sollicitation des financements dans le cadre de la politique de la Ville pour le projet suivant :

### ➔ L'action de médiation sur le quartier de la Ville-Aux-Roses

#### Objectifs :

- Aller à la rencontre des habitants, être à leur écoute et répondre à toutes leurs questions et sollicitations ;
- Faire le lien entre les habitants (jeunes - adultes - seniors) afin d'améliorer le respect et l'échange constructif pour que le quartier puisse vivre en harmonie ;
- Animer des rencontres avec les partenaires du quartier et les élus pour une meilleure collaboration, afin de construire ensemble de nouveaux projets ;
- Animer des actions sportives au sein du quartier.

Un référent consacre 50 % de son temps de travail à la médiation sur ce quartier :

- 1) Un bureau situé à proximité de France Services, au cœur de la Ville-Aux-Roses, est mis à la disposition de ce référent. Cette proximité permet de tisser un lien étroit de collaboration au service des habitants ;
- 2) Il intervient au gymnase pour proposer des activités sportives aux jeunes du quartier, en soirée le lundi et chaque mercredi après-midi. La Ville a ouvert fin 2022 un nouvel équipement de loisirs « le Foot 5 » (projet mené avec son appui) ;
- 3) Il est présent sur le quartier durant la semaine et lors des vacances scolaires ;
- 4) Il va vers la population en faisant du porte à porte, et en mettant en relation des habitants volontaires pouvant apporter leur savoir-faire, comme par exemple le jardinage auprès des enfants de l'école primaire ;
- 5) Il rencontre régulièrement les acteurs du territoire : la médiatrice à l'école, les responsables des établissements scolaires, les animateurs de l'association « Rencontres » présente au Centre Socio-Culturel Intercommunal, afin d'élaborer des projets communs ;
- 6) Il est en lien étroit avec le bailleur social Habitat 44. L'année 2024 va être marquée par la poursuite d'une rénovation urbaine de grande ampleur ;
- 7) Ce médiateur va également participer à l'élaboration du nouveau contrat « Quartier 2030 » qui définit les objectifs pour la période 2024-2030 sur ce quartier prioritaire.

Poursuite de l'action de proximité en 2024

#### 4- ACTIONS JEUNESSE

Une animatrice à 27% de son temps de travail propose, en lien avec la police municipale, des actions de prévention dans le cadre du CLSPD.

La responsable du CCAS initie avec les établissements scolaires de multiples actions selon les besoins exprimés.

### ➔ Sécurité routière

Depuis 18 ans, des actions de sécurité routière sont menées par le CCAS en coanimation avec la police municipale, dans le cadre scolaire du CE2 à la 3<sup>ème</sup>.

Ce continuum éducatif est vital pour renforcer les compétences routières auprès des jeunes (partage de la route et respect citoyen).

Poursuite en 2024 des actions ASSR 1 et 2, APER.

### ➔ Le Rallye Citoyen - 3<sup>ème</sup> Edition

Initiée en 2022, cette journée sera reconduite le mardi 15 octobre 2024 afin de permettre aux élèves de découvrir les institutions et les différentes associations de la Ville.

En 2023, 450 élèves de 6<sup>ème</sup> et 30 structures partenaires ont participé à ce rallye citoyen.

Cette forme ludique et attractive permet de mieux se familiariser aux services et administrations : Mairie, Police Municipale, Gendarmerie, SDIS, Maison de la mobilité, Centre Hospitalier, Maison de la Justice et du Droit...

#### Objectifs :

- Informer sur les services publics,
- sensibiliser sur le respect des acteurs de la commune,
- rapprocher les jeunes des institutions,
- inviter les jeunes à prendre leur place de citoyen.

Une semaine après le rallye, les gendarmes de la Maison de la Protection des Familles se rendent dans les établissements scolaires pour un bilan avec les jeunes et les professeurs.  
Budget : 1 500 €

#### ➡ Action « Transformer le négatif en positif »



Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023, présentation du spectacle au théâtre de verre de Châteaubriant, en partenariat avec l'ADPS.

Sensibilisation des collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des trois collèges de la Ville sur deux séances en journée - 180 personnes présentes.

L'action va être reconduite le mardi 18 avril 2024 au conservatoire intercommunal pour les classes n'ayant pas pu participer à l'intervention de 2023, à savoir 180 élèves.

#### ➡ Les après-midis du Zapping - Prévention vie affective et sexuelle

Sollicitation de l'association Solidarité SIDA afin de proposer à nouveau cette action de prévention. En attente de réponse de leur part.

La santé sexuelle a été abordée à travers différentes thématiques :

- VIH/SIDA,
- Infections Sexuellement Transmissibles,
- Contraception,
- Plaisir/Consentement,
- Violences sexuelles,
- Cyber risques.

Coût : 700 €

#### ➡ Sensibilisation aux addictions des personnels médico-sociaux du territoire



Une action d'information et de sensibilisation à l'accompagnement des personnes addictes (alcool, drogues, médicaments) va être proposée aux professionnels de notre territoire.  
Intervention du service formation des Apsyades.

Coût : 1 500 €

En parallèle, il est envisagé une action en milieu scolaire via l'outil théâtre.

Coût : 3 500 €

#### ➡ Accès aux droits

France Victimes 44 propose des rendez-vous gratuits et confidentiels avec une juriste.  
En 2023 : 10 permanences à la Maison de la Justice et du Droit de Châteaubriant,  
79 personnes victimes reçues.

Coût : 3 480 € en 2024

### ➔ Conseil pour les Droits et Devoirs de la Famille

Depuis 11 ans, le Conseil pour les Droits et Devoirs de la Famille a été créé sur la Ville. Il est un outil de dialogue visant à mieux écouter les familles, les informer et leur rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants et vice-versa.

Depuis 2020, la médiatrice à l'école de la Ville-Aux-Roses et le référent du quartier sont associés lorsque cela concerne des enfants de ce même quartier.

Cette instance va poursuivre son action en 2024



### ➔ Action au Collège Ville Aux Roses avec l'Association « Tous en Mer »

Le CCAS a soutenu une action particulière de lutte contre le décrochage scolaire en faveur des collégiens du quartier prioritaire de la Ville-aux-Roses.

Avec l'association « Tous en Mer », un séjour éducatif a été réalisé en catamaran avec **12 collégiens** (6 élèves de 4<sup>ème</sup> et 6 élèves de 3<sup>ème</sup>) et un conseiller d'éducation du 9 au 12 mai 2023.

Avant et pendant le séjour, les jeunes ont travaillé sur la vie en communauté, les notions d'hygiène et le respect de chacun, la composition et l'élaboration des menus, les courses à effectuer avant le départ ainsi que le coût.

Un travail sur le vent et les différents courants ont également été travaillés.

Paroles de jeunes :

*« Se dire que tout est possible, l'inconnu peut faire peur mais il est possible de faire de grandes choses. »*

*« Aller en internat et s'éloigner temporairement de notre environnement habituel peut faire beaucoup de bien. »*

Perspective de reconduction de l'implication du CCAS en 2024 à hauteur de 500 €.

### ➔ Mesure de responsabilisation dans les collèges avec un partenariat Mairie-CCAS

Suite à un travail engagé avec les établissements scolaires depuis septembre 2021, un conventionnement dans le cadre des mesures de responsabilisation a été signé avec les trois collèges de la Ville.

Des outils d'accueil et de suivis ont été élaborés et validés pour permettre un accueil de qualité.

Poursuite de cet engagement sur 2024.

*Pour information, des structures d'aide à la parentalité et à la jeunesse sont désormais actives sur le territoire :*

- *ouverture de la Maison Éducative à Caractère Social avec l'ADAES où 24 enfants seront accueillis et répartis selon 3 classes d'âges : 0-6 ans, 7-11 ans et 12 ans et + ;*
- *ouverture de l'espace de facilitation à la rencontre parentale avec LINKIAA (situé à côté du magasin DAGATI.*
- *installation d'une antenne ESA (Entraide Scolaire Amicale) depuis 2023.*

## 5- ACTIONS SÉNIORS

### ✓ Les différents services

Poursuite des activités des différents services



#### ➔ Le Service d'Aide à Domicile

Créé en 1978, ce service est géré par le CCAS. Il concourt au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Deux agents administratifs gèrent ce service et représentent 1,4 ETP.

Les aides à domicile, au nombre de 9, représentent 5,7 ETP.



#### Actualité

*Un nouveau décret, paru le 13 juillet 2023, avec une échéance à juin 2025, concernant la réforme des Services Autonomie à Domicile, doit permettre la création d'une nouvelle entité juridique « Service Autonomie à Domicile » (aide et soins **ou** aide seulement).*

*Une réflexion SSIAD-SAD est en cours pour répondre aux exigences de cette réforme.*

#### ➔ La téléassistance

Dépendant du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le service de téléassistance est géré par le CCAS qui instruit les demandes pour les castelbriantais.

Ce service s'adresse à toute personne âgée, seule ou en couple, malade ou en situation de handicap, souhaitant rester à son domicile en toute sécurité.

#### ➔ Le Foyer Restaurant

Le Foyer Restaurant a été créé par le CCAS en septembre 1977.

Il a pour vocation de maintenir le lien social, de rompre l'isolement et de servir des repas de qualité, équilibrés et variés.

En 2024, les animations vont se poursuivre avec des thématiques diverses : loto, jeux intergénérationnels, visite de la Galerie 29...

Coût : 1 000 €

Proposé par la Communauté de Communes, le transport « Aléop à la demande » est utilisé par certains usagers pour se rendre au Foyer Restaurant.

### ✓ Les animations sur l'année

#### \*Lancement d'un Café Répit en partenariat avec ALFa Répit et le CLIC



À partir du jeudi 29 février 2024, et tous les derniers jeudis du mois, ALFa Répit - Le Relais des Aidants, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Châteaubriant et le CLIC proposent un café répit à destination des aidants accompagnant un proche avec une maladie de troubles de la mémoire.

Le café répit leur permet d'échanger et de partager entre eux sur la relation d'aide en général, et sur ce qui se joue au quotidien avec un proche en difficulté de vie.

Des réponses sur les dispositifs d'accompagnement locaux et nationaux sont apportées par les animateurs.

Les rencontres font l'objet d'un programme à thème, où les professionnels proposent des échanges quant à la situation d'un proche, les relations avec les soignants, les autres membres de la famille, la conciliation avec la vie active possible.



### **\*Prévention des chutes**

Le 23 mars 2023, en partenariat avec l'AGIRC-ARRCO, le CCAS a mis en place une action de sensibilisation à la prévention des chutes : 102 personnes présentes.

Sur place, 20 personnes se sont inscrites pour des ateliers de gymnastique douce réalisés par l'association Siel Bleu. 10 séances d'une heure ont eu lieu dans la salle du Foyer Restaurant.

Reconduction de cette action avec l'association Kiné Ouest

Coût : 500 €



### **\*Ateliers numériques seniors personnalisés via la Coccinet**

En 2023, en partenariat avec le coup de main numérique, des actions « d'accompagnements numériques personnalisés » ont été proposées à bord de la caravane mobile, du 9 au 12 octobre et du 6 au 9 novembre, au cœur de la Ville-Aux-Roses et devant le CCAS.

28 personnes ont été reçues sur ces deux sites stratégiques.

Devant l'importante participation du public, l'action va se poursuivre en 2024.

Coût : 500 €

### **\*La semaine bleue**

Le CCAS s'est mobilisé avec les partenaires locaux afin de proposer des animations informatives, interactives et festives tout au long de la semaine du 2 au 6 octobre 2023.

Reconduction en 2024 de l'implication du CCAS.

Coût : 1 000 €

## ✓ **Les moments festifs seniors**

### **\*L'après-midi Cabaret**

Depuis juin 2022, un après-midi cabaret a été initié par la Municipalité, via son CCAS, pour les seniors castelbriantais de 70 ans et plus.

Ce moment de convivialité sera reconduit le 11 juin 2024.

Coût 2023 : 7 500 €

### **\*Les festivités de Noël**

#### **Repas de Noël & bons d'achat**

Chaque année, à l'approche de Noël, la Municipalité a le plaisir de rencontrer les seniors lors d'un temps festif à l'occasion du traditionnel repas des aînés.

Un bon d'achat de 12 € est également proposé aux personnes ne participant pas au repas.

Repas prévu le 5 décembre 2024.

Coût 2023 : 32 200 €



### III- INVESTISSEMENTS 2024

#### Achats prévus :

- . Renouvellement du sèche-linge du Foyer Restaurant.....330 €
- . Rachat d'un véhicule du SSIAD par le CCAS .....4 000 €
- . Nouveau logiciel et formation pour le Centre de Soins Infirmiers .....10 000 €
- . Ordinateur et matériel informatique pour le Centre de Soins Infirmiers .....1 000 €
- . Ordinateur 2-en-1 Surface Pro Microsoft pour le Service d'Aide à Domicile.....2 000 €\*
- . Deux doubles écrans pour le Service d'Aide à Domicile.....1 800 €\*
- . Scanner pour le Service d'Aide à Domicile pour les visites à domicile.....150 €\*

\* *Financement accordé, via l'ARS, au Service d'Aide à Domicile dans le cadre des futurs Services Autonomie à Domicile.*

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240319-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-03-2024

Publication le : 19-03-2024

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



*[Handwritten signature]*